

Comment concevoir l'instruction tactique DA

Autor(en): **Semisch, Guido**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **9 (1943)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Inhalt — Sommaire

	Seite		Page
Comment concevoir l'instruction tactique DA.		Zur Taktik der Werkverteidigung. Von Wm. E. Herzig	202
Par le major d'art. DCA Guido Semisch	185	Modernisation de la lutte contre le feu	203
«Sieg durch Luftmacht!» — die Theorie von der kriegsentscheidenden Luftwaffe. Von Fl.-Hptm. W. Guldemann	188	Wissenswertes über die Meteorologie	205
Die Bombenabwürfe am 17. Mai 1943 in Zürich u. Rümlang	190	Bundesratsbeschluss über Errichtung von Sanitätsposten und Bereitstellung von Sanitätsmaterial für die Zivilbevölkerung	207
Ueber Sprenggasvergiftungen	194	Verfügung des Eidg. Volkswirtschaftsdepartementes über Bereitstellung von Sanitätsmaterial für die Zivilbevölkerung	208
La défense des centrales d'électricité.			
Par le lt. DAI Bally	196		
Die Atmung in der Gasmaske. Von HD.-Arzt F. von Tavel	198		

Nachdruck ist nur mit Genehmigung der Redaktion und des Verlages gestattet.

Comment concevoir l'instruction tactique DA

Par le major d'art. DCA Guido Semisch

I. — Principes.

Il me semble utile de préciser ce que l'on entend par instruction tactique. Disons d'emblée que l'enseignement tactique ne consiste nullement à apprendre aux élèves des multitudes de règles et de leur faire manier des formules, des tableaux d'intervention et autres. En agissant ainsi l'instructeur montrerait clairement qu'il ne sait pas faire la distinction entre le travail tactique proprement dit et les accessoires. Il confondrait l'art et l'outil pour l'exercer.

Le travail tactique est une chose essentielle du domaine intellectuel. L'instruction tactique doit tendre à exercer le cerveau de l'élève à concevoir une situation tactique donnée, à en tirer l'essentiel et à prendre sur cette base une décision qui s'exprime ensuite dans un ordre clair.

Ce travail est bien — et c'est facile à voir — du domaine intellectuel. Il est vrai que pour exercer cet art il faut se servir de choses plus matérielles. Nous fixons même pour faciliter le travail certaines normes, tel que par exemple la forme d'un ordre. Mais toutes ces choses accessoires ne sont que des outils pour exercer l'art tactique. Les formes ne sont pas vivantes par elles-mêmes. Il faut y mettre l'esprit qui les vivifie.

L'instructeur doit se garder de sombrer dans un formalisme qui n'a rien à faire avec l'art tactique. Il arrive d'entendre dire des gens — qui par là cherchent à cacher leur insuffisance — que l'instructeur ne doit pas effrayer ses élèves en parlant d'art tactique. Il est certes faux de vouloir faire croire que la tactique est un art telle-

ment compliqué auquel seuls quelques élus peuvent atteindre. Mais bien au contraire, la tactique ne demande avant tout que des esprits logiques, des cerveaux bien ordonnés. Et cela peut s'exercer à condition qu'on ait à faire à des officiers qui méritent ce nom par la culture qu'ils possèdent. Ayant des élèves d'une bonne moyenne la réussite dépendra uniquement de l'instructeur.

L'art d'enseigner la tactique est une chose éminemment délicate. Mais il arrive parfois d'entendre que n'importe quel instructeur pourra enseigner la tactique. Ce n'est pas vrai, car le meilleur tacticien s'il n'est pas doublé d'un pédagogue n'arrivera pas à chef. Personnellement j'estime la chose trop sérieuse pour la prendre à la légère. Il y va dans ce domaine de la préparation de nos cdt. et of. DA., car en guerre une troupe mal conduite est rapidement mise hors combat.

Pour l'enseignement tactique seuls les meilleurs instructeurs sont juste bons. Les instructeurs admis pour enseigner cette branche doivent être triés sur le volet et avoir saisi le fond de la question tactique.

Avant d'aborder avec succès l'enseignement tactique l'aspirant ou l'officier doit avoir une instruction technique de base. Il doit connaître toutes les possibilités techniques des différents services dont la cp. DA est composée. J'entends par là que l'officier connaisse les moyens à disposition dans chaque service et la manière la plus rationnelle de s'en servir. Point n'est besoin pour cela de savoir des détails formels. Ainsi il est inutile que le tacticien s'occupe de savoir p. ex. comment le service du feu fait l'école de soldat avec les engins.

Par contre il doit savoir comment on attaque un feu, ce que l'on peut faire avec un chariot dévidoir etc. Il faut donc se concentrer sur l'essentiel de chaque service.

Une autre condition doit être remplie pour que le travail tactique se fasse fructueusement. Il s'agit de l'éducation de l'officier. Je ne prends que la question du sens de la responsabilité pour montrer ce que j'entends. Le courage de son opinion, l'esprit de décision facilitent grandement le travail tactique et sont indispensables pour conduire une troupe. Les élèves-officiers ne présentant pas ces qualités devraient être rigoureusement éliminés à l'école d'aspirants.

Comme dans tout enseignement il faut la théorie et la pratique. Cette dernière doit prendre la majeure partie du temps. En effet seulement en pratiquant beaucoup l'élève acquiert l'assurance nécessaire à l'exercice de ses fonctions tactiques.

L'enseignement théorique doit donner un aperçu général sur les principes de tactique. Comme le genre et l'étendue des dégâts sont fonction directe des attaques aériennes il faut étudier les moyens et les méthodes d'attaque de l'aviation. On passe ensuite à l'examen de la défense. Une large part doit être faite à l'étude de la coordination des différents services de la troupe de DA.

Le développement constant de la technique et l'amélioration des méthodes de la guerre aérienne obligent la défense à suivre pour rester à la hauteur. L'instructeur doit donc toujours adapter ce qu'il enseigne au développement technique et tactique. C'est la meilleure preuve que schématiser la tactique DA serait une grave erreur. Déjà dans l'enseignement théorique il faut bien faire ressortir que la tactique n'est pas un recueil de formules et que seule la pensée logique et la connaissance de la troupe et de ses moyens permet de résoudre convenablement les problèmes tactiques.

L'enseignement pratique doit s'adapter au but que l'on veut atteindre. L'élève doit acquérir l'habitude de manier les moyens (troupe et matériel) pour atteindre un but qu'il doit clairement voir devant lui. Le chef peut seulement définir le but à atteindre, s'il a connaissance de la situation dans chaque cas.

Il faut par conséquent exercer l'élève dans la manière de dégager le fond d'un ensemble de messages. Ceci s'appelle *apprécier la situation*. L'élève s'exerce à prendre sur cette base une décision et ensuite il faut l'habituer à formuler ses décisions sous forme d'ordres.

Ce sont ces choses essentielles que l'élève doit travailler durant les exercices pratiques. Ceux-ci doivent par conséquent être dégagés de toutes sortes de choses accessoires. Vu les temps d'instruction très courts chaque minute doit être utilement employée pour chaque élève. Des exercices où seul un ou deux élèves travaillent tactiquement tandis que les autres remplissent des fonctions de téléphonistes, d'ordonnances etc. sont du gaspillage. Je laisserai donc de côté des exercices de

ce genre si je dois faire occuper les postes d'auxiliaires par les élèves de tactique eux-mêmes. Chaque élève doit durant tout le temps des exercices pratiques travailler uniquement tactiquement. Son initiation dans le travail des hommes de liaison, d'auxiliaires se fait à un autre moment.

Pour que l'enseignement pratique profite réellement aux élèves il faut le rendre vivant. Il est préférable de le donner dans le terrain. Le travail s'y fait d'une façon plus directe. L'instructeur peut rendre attentif à une foule de choses que l'on ne peut voir sur la carte. En même temps l'élève apprend à étudier la carte, à la comparer au terrain et à saisir mieux les relations entre terrain et carte. Le travail dans un PC uniquement d'après la carte ne doit se faire qu'une fois que l'élève connaît le terrain. Même si cette condition est réalisée, il faut souvent travailler dans le terrain. Les résultats obtenus par l'enseignement seront meilleurs.

II. — Programme d'enseignement.

L'enseignement tactique comprend différents degrés. Le premier comprend l'initiation de l'élève-officier dans la tactique à l'usage du chef de section. Le second degré peut être appliqué aux officiers subalternes lors de cours tactiques. Le troisième degré comprend la préparation des futurs cdt. de cp. Dans ces trois degrés on ne travaille pas avec la troupe. Il s'agit de la préparation. Par contre le quatrième degré comporte le travail avec la troupe.

Ces 4 degrés de l'enseignement tactique diffèrent les uns des autres et l'instructeur doit s'y adapter.

1. *Enseignement à l'école d'officiers.* L'enseignement théorique se donne comme décrit dans le chapitre précédent. L'enseignement pratique vise avant tout à exercer la formation de chef d'intervention. L'instructeur fonctionne comme cdt. cp. Ayant préparé lui-même une situation, il donne aux élèves l'ordre d'intervention. Au lieu de le donner dans le PC, il le donne dans la zone de dégâts qu'il a choisie. Il a ainsi plus de facilités pour mettre les élèves dans l'ambiance. Chaque élève travaille tactiquement, tous doivent réfléchir aux ordres qu'ils doivent donner aux groupes de combats et à l'organisation dans la zone de dégâts. Les premières fois l'instructeur aide les élèves, mais ensuite ils doivent eux-mêmes trouver les solutions. Ayant les élèves autour de lui il les interroge. De temps en temps il peut faire fixer les réponses par écrit.

L'essentiel est de forcer les élèves à penser, à réfléchir, à prendre des décisions et à les formuler. Ce dernier point est souvent le plus dur à atteindre. Il faut exiger que les élèves donnent des ordres. Jamais l'instructeur ne doit permettre à l'élève de palabrer.

Il faut aussi apprendre à l'élève à apprécier une situation ainsi qu'un cdt. devra le faire. C'est

un excellent exercice pour le cerveau. L'instructeur donne la situation sous forme d'un message et les élèves font l'appréciation. Ce travail peut également se faire dans le terrain, mais en ayant naturellement la carte sous la main. De temps à autre l'élève tirera de cette appréciation de la situation une décision et un ordre d'intervention.

Sur 30 heures d'enseignement pratique on pourra en consacrer environ $\frac{2}{3}$ au travail de chef d'intervention, env. cinq heures à l'appréciation de la situation et env. cinq heures au travail du commandant de compagnie. Les préparatifs sont faits par l'instructeur de telle manière que beaucoup de cas différents puissent être traités.

Les exercices de chef d'intervention ne se font que dans le terrain. Les autres heures peuvent en partie consister en travail sur carte (en salle). On ne monte pas de réseau téléphonique pour ce travail. Chaque élève travaille comme organe tactique. L'instructeur dirige et provoque les réactions des élèves.

L'enseignement ainsi conçu donne les meilleurs résultats, mais il exige des instructeurs capables.

2. *L'enseignement aux officiers subalternes.* Il y a lieu de répéter dans les cours de perfectionnement tactique des officiers subalternes la tactique théorique. Cela permet de s'adapter aux nouvelles expériences de guerre. Les exercices pratiques porteront cette fois-ci encore sur le travail de chef d'intervention. Mais le travail de chef de compagnie ne sera pour cela pas négligé. Il est à mon avis utile que chaque officier d'une compagnie ait des notions sur la conduite tactique de la compagnie.

Un cours tactique de 15 jours peut comporter environ 40 heures de travaux pratiques. Environ les $\frac{2}{3}$ du temps seraient utilisés pour le travail de chef d'intervention. Le procédé serait le même qu'à l'école d'aspirants. L'instructeur fonctionne en qualité de commandant de compagnie. Le reste du temps sera consacré au travail de chef de compagnie. L'instructeur provoquera chez les élèves par la description sous forme de messages les réactions voulues: appréciation de la situation, décision et ordres. Il importe d'insister beaucoup sur la façon de formuler l'ordre. Il faut beaucoup répéter ce travail et ne jamais laisser passer des erreurs et surtout des inexactitudes. Au début de ces exercices l'instructeur guidera ses élèves, mais ensuite il faut les laisser travailler par eux-mêmes. Les solutions doivent être discutées avec discernement et surtout sans idée préconçue de la part de l'instructeur.

3. *L'enseignement à l'école centrale.* Dans cette école il s'agit de former des commandants de compagnie. L'enseignement tactique porte naturellement avant tout sur le travail du chef. Mais néanmoins il faut répéter le travail du chef d'intervention.

En général il y a 10 heures pour la théorie et de 40—50 heures pour les travaux pratiques à

disposition. Pour l'enseignement théorique on appliquera les mêmes principes que précédemment indiqués.

Il suffit de prévoir environ 10 heures pour répéter le travail du chef d'intervention. L'instructeur travaille comme précédemment décrit. Il cherchera toutefois dans cette école à rendre attentif à la façon d'enseigner. Ceci est nécessaire car les chefs de compagnie devront appliquer cet enseignement à leurs officiers aux cours de répétitions. Il faut donc donner à cette occasion un aperçu sur la façon de procéder pour la mise sur pied de cette instruction. L'instructeur laissera donc pénétrer le regard des élèves derrière les coulisses.

25 à 30 heures seront consacrées au travail de chef de compagnie. De nouveau l'instructeur provoque sur la base de messages préparés la réaction des futures commandants.

Le reste des heures est employé pour initier les élèves au travail d'arbitre et de directeur d'exercice. Les principes comment concevoir un exercice et comment le monter seront traités pratiquement. Si le temps permet de travailler deux thèmes d'exercices, le premier sera exécuté avec l'appui de l'instructeur. Il guidera les élèves sans toutefois leur enlever toute initiative. Le deuxième exercice sera entièrement conçu par les élèves eux-mêmes sans que l'instructeur s'en mêle. La seule chose donnée sera le terrain et l'effectif de la compagnie.

4. *Groupement de l'enseignement.* Les trois premiers degrés qui comportent tous du travail sans troupe, mais à l'aide de la carte et avant tout dans le terrain se répartissent sur l'école d'aspirants, les cours tactiques et l'école centrale.

L'école d'aspirants que tout futur officier doit faire, donne la base. Il importe que cette base soit solide. C'est pour cela que cet enseignement doit rester très simple.

Le cours tactique pour officiers subalternes devrait raffermir les connaissances acquises à l'école d'aspirants. A mon avis tout officier subalterne devrait faire au moins tous les 2 à 3 ans un cours de ce genre. Même l'avancement au grade de premier-lieutenant devrait dépendre de l'accomplissement d'un cours tactique (avec succès naturellement).

L'école centrale doit donner aux futurs commandants un aperçu plus large sur la tactique et leur donner les principes de l'instruction tactique d'après lesquels ils doivent au CR. perfectionner leurs officiers dans ce domaine.

Ainsi l'enseignement tactique suivra une ligne continue.

III. — *L'enseignement tactique au CR.*

Il est caractérisé par le fait que l'enseignement peut se faire non seulement avec les cadres mais avec la troupe.

Aucun enseignement théorique ne sera donné au CR. Tout le travail se fera par la pratique. Trois sortes d'exercices sont possibles.

1. *L'exercice «squelette»*: Des messages préparés d'avance seront donnés au poste central par le groupe de renseignements. Les services AOL et Pol collaborent à cet effet. C'est d'ailleurs une bonne occasion de les mettre à l'épreuve. Les officiers qui jouent l'exercice sur la carte ne connaissent pas d'avance les messages. Le commandant de compagnie ou son remplaçant et les officiers subalternes travaillent chacun dans sa charge. Toute la gamme des travaux est exécutée sur la carte et le terrain jusqu'au chef d'intervention. Le commandant ou son remplaçant prépare et dirige ces exercices.

2. *Exercice dans la zone de dégâts*: Sur la base d'un ordre d'intervention les chefs de section travaillent comme chefs d'intervention. La troupe nécessaire est mise à disposition. L'action se déroule au complet: Ordre d'intervention du commandant, ordre de mouvement aux troupes en lieu de stationnement, reconnaissance du chef d'intervention, mise en action de la troupe, organisation dans la zone de dégâts, liaisons, conduite du détachement combiné par le chef d'intervention.

L'exercice est dirigé par le commandant ou son remplaçant. Une fois l'action déclanchée le directeur d'exercice se rend dans la zone de dégâts. Il y provoque par le jeu de la description la réaction du chef d'intervention (surtout une fois les premiers emplacements de combat pris par les groupes). Ceci permet de tenir constamment en haleine le chef d'intervention et la troupe. Il ne faut par contre pas s'éterniser dans une zone de dégâts. Plutôt faire plusieurs exercices très courts qu'un seul qui s'étende sur plus d'une heure.

Mes expériences m'ont montré qu'il est possible de faire en deux heures trois exercices de ce genre en variant chaque fois les tâches. Cette façon de

concevoir les exercices dans la zone de dégâts permet d'atteindre à une plus grande mobilité des cadres et de la troupe. Il faut tendre à éliminer cette façon rigide de travailler qui s'est implantée chez beaucoup d'unités.

Pour un exercice de ce genre il n'est pas nécessaire d'avoir élaboré un tableau de dégâts compliqué. Le directeur d'exercice doit simplement avoir bien reconnu le terrain et avoir choisi des dégâts qui en réalité peuvent se produire. Il doit avoir réfléchi à la suite des événements. Selon l'intervention il déterminera le développement. Cela, il ne pourra pas le faire, s'il a un tableau de dégâts rigide qu'il sera tenté de suivre, même si l'intervention n'est plus en corrélation avec les événements prévus d'avance.

3. *L'exercice de compagnie*: Ces exercices demandent une préparation plus détaillée avec thème d'exercice, ordre de stationnement, tableau de dégâts et prescriptions de manœuvre. Pour que l'exercice de compagnie ait de la valeur tous les cadres et la troupe qui y prennent part ne doivent pas savoir à l'avance ce qui se passera. Sans cela quelque chose de schématique s'en suivra qui n'a que peu de valeur. La mobilité tant au point de vue travail tactique, liaisons etc. en souffrirait.

Un exercice de compagnie doit être dirigé par un directeur d'exercice et des arbitres. Il faut soigneusement séparer la direction de l'exercice et la conduite de la troupe. Un commandant de compagnie ne peut donc pas assumer à la fois les deux charges.

L'exercice de compagnie est le dernier degré dans l'instruction tactique. Il a seulement de la valeur si l'on travaille avec une troupe techniquement au point et un cadre qui a été préparé à sa tâche tactique. Il importe également après chaque exercice d'en tirer les résultats. Les fautes commises doivent nous guider dans l'instruction future.

«Sieg durch Luftmacht!» - die Theorie von der kriegsentscheidenden Luftwaffe

Von Fl.-Hptm. Werner Guldemann

Die Lehre des italienischen Generals Douhet, der nach dem letzten Weltkrieg die Auffassung vertreten hat, dass in Zukunft die Luftwaffe den Krieg entscheiden werde und Armee und Flotte an Bedeutung zurückzutreten hätten, wurde nach Ausbruch des gegenwärtigen Krieges, als sich die deutsche Luftwaffe ihre raschen Erfolge holte, von vielen erneut vertreten. Seither hat man erkannt, dass Douhet wohl in vielem richtig vorausgesehen hat, dass aber in andern Dingen sich die Auffassungen seiner Gegner haben durchsetzen können. Zur Aufstellung einer eigentlichen Lehre vom Luftkrieg ist es jedoch lange Zeit nicht mehr gekommen.

Nun ist im Sommer des vergangenen Jahres in den Vereinigten Staaten ein Buch erschienen, das sich um eine Auswertung der bisherigen Kriegserfahrungen bemüht und in mancher Hinsicht zu Auffassungen gelangt, die stark an Douhets «Dominio dell'Aerea» erinnern. Dieses Buch trägt den Titel «Victory through Air Power», und das Interesse, das ihm von Anfang an entgegengebracht wurde, scheint noch ständig im Wachsen begriffen zu sein.

Sein Verfasser ist Alexander Seversky, in Fachkreisen längst kein Unbekannter mehr. Er wurde im Jahre 1894 in Russland geboren. 1914 wurde er Leutnant zur See, um nach einiger